



# **POLE COMPÉTITIONS** **PROCÈS – VERBAL** **COMMISSION FÉMININES - FÉMINISATION –** **DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ**

**RÉUNION DU 11/12/2024 POLE ADMINISTRATIF**  
**PV N° 12**

**Présent(e)s** : Joël Lévêque Président  
Guilhem Liobet, Thierry Montané,

**Absent(es) et excusé(es)** :

**Absente** : Gaëlle Ginestard Bonnetaud

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de coupes et challenges ainsi que lors des dernières journées de championnats (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

**POUR RAPPEL** : Toute demande concernant un changement de date, horaire ou lieu d'un match de coupe ou de championnat doit se faire impérativement 7 jours avant la date initiale et obligatoirement par Footclubs.

Les changements pour manque d'effectif ne sont pas un motif valable c'est un forfait.

Les reports de matchs, de date ou horaire autre que pour des arrêtés municipaux seront jusqu'à nouvel ordre refusés sauf cas de force majeure.

La feuille de match est à faire obligatoirement sur la FMI.

**Rappel :**

**ARTICLE 11 – HORAIRE DES MATCHS**

Les matchs auront lieu le dimanche, et débuteront à 10H15, pour toute la compétition seniors à 8.

Néanmoins, avec l'accord des clubs concernés, les rencontres pourront se disputer le dimanche en lever de rideau à 13H00 ou 15H00, voir éventuellement le samedi 19H00 ou 20H00, si les terrains et infrastructures sont disponibles.

Les demandes de date ou de changement d'horaire devront être communiquées par voie officielle au district de football de la Haute-Vienne, 7 jours avant la date prévue et par Footclubs.

En cas de désaccord d'un des deux clubs, la date fixée par la commission sera celle de la rencontre officielle, et aucun autre report ne sera pris en compte.

Les feuilles de matchs sont à faire obligatoirement avec la FMI.

Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie de son mail le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.



# **POLE COMPÉTITIONS** **PROCÈS – VERBAL** **COMMISSION FÉMININES - FÉMINISATION –** **DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ**

## **Interdistricts seniors féminines à 11**

**Match N°51534.1.** Journée 07, poule unique : suite à l'arrêt municipal sur le stade de Verneuil la rencontre **VERNEUIL SUR VIENNE S.C. (1) - TULLE FOOT CORREZE (1)** prévue initialement le 08/12/2024 à 13H00 à Verneuil est inversée comme le règlement le prévoit le règlement.

Match aller le 8/12/2024 à 12H30 sur le stade de Pounot à Laguenne.

Match retour le 06/04/2025 à 13H00 à Verneuil Sur Vienne.

**Match N°51782.1.** Journée 07, poule unique : match non joué pour cause terrain impraticable du fait des fortes pluies du week-end. De ce fait la rencontre **ST JAL F.C. (1) – USSEL E.S. ( 1 )** prévue le 8/12/2024 à 15H00 sur le stade municipal de St Jal est annulée et **reportée au 02/03/2025** à 15H00 au stade de St Jal. Merci au club d'Ussel d'avoir fait le déplacement mais il serait souhaitable, à l'avenir, de prévenir à l'avance le club adverse pour éviter les coûts de déplacement.

**Match N.51542.1 :** féminines interdistricts journée 09, poule unique, **J.A.ISLE (1) – TULLE FOOT CORREZE (1)**

Le match prévu initialement le 15/12/2024 à 13H00 au stade municipal d'Isle **est décalé après accord des deux clubs toujours le 15/12/24 mais à 15H00 est sur le même stade.**

## **Seniors féminines à 8 D1**

**Match N°51590.1.** Journée 09, poule unique : suite à l'arrêt Municipal sur le stade de Cassepierre à Rilhac-Rancon, la rencontre **RILHAC-RANCON C.A. (1) BOSMIE-CHARROUX A.S.A. (1)** prévue initialement le 08/12/2024 à 10H15 sur le stade de Cassepierre **est déplacée sur le terrain stabilisé au stade de Rilhac - Rancon et toujours à 10H15.**

**Match N°51588.1.** Journée 09, poule unique : suite à l'arrêt municipal sur les terrains de Couzeix, la rencontre **COUZEIX-CHAPTELAT U.S. (1) LA GENEYTOUSE ESP (1)**

prévue initialement le 08/12/2024 à 10H15 à Couzeix **est inversée comme le règlement le prévoit.**

**Match aller le 8/12/2024 à 10H15 sur le stade municipal de la Geneytouse.**

**Match retour le 06/04/2025 à 10H15 à Couzeix.**



# **POLE COMPÉTITIONS** **PROCÈS – VERBAL** **COMMISSION FÉMININES - FÉMINISATION –** **DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ**

**Match N°51586.1.** Journée 09, poule unique : match non joué pour cause terrain impraticable du fait des fortes pluies du week-end. De ce fait, la rencontre **E.S.S.(1) – BESSINES -MORTEROLLES (1)** prévue le 8/12/2024 à 10 H 15 sur le stade de Sussac est annulée et **reportée au 16/02/2025 à 10H15** au stade du plan d'eau à Sussac. Merci au club de Bessines-Mortierolles d'avoir fait le déplacement et il serait souhaitable, à l'avenir, de prévenir à l'avance le club adverse pour éviter les coûts de déplacement.

**Match N°51587.1.** Journée 09, poule unique : match non joué pour cause terrain impraticable du fait des fortes pluies du week-end . De ce fait, la rencontre **ST JUST LE MARTEL A.S.(1) – AIXE SUR VIENNE A.S (1)** prévue le 8/12/2024 à 10H15 sur le stade de St Just le Martel est annulée et **reportée au 15/12/2024 à 10H15** au stade de St Just le Martel. **Si la rencontre devait être reportée, elle serait obligatoirement remise le 5 Janvier 2025**

## **Seniors féminines à 8 D2-D3**

**Match N°53141.1.** Journée 03, D2 - poule A : match non joué pour cause terrain impraticable du fait des fortes pluies du week-end. De ce fait ,la rencontre **BEAUNE LES MINES U.S.(1) – NOUIC -MEZIERES (1)** prévue le 8/12/2024 à 10H15 sur le stade de Beaune les Mines est annulée et **reportée au 26/01/2025 à 10H15** au stade municipal de Beaune les Mines.

**Match N°53156.1.** Journée 03, D2 - poule B : match non joué suite arrêté municipal sur le stade Robert Herbin de Nexon. De ce fait, la rencontre **NEXON A.S (1) – VERNEUIL SUR VIENNE S.C. (2)** prévue le 8/12/2024 sur le stade de Nexon à 10H15 est annulée et **reportée au 15/12/2024 à 10H15** au stade Robert Herbin de Nexon.

**Match N°53179.1.** Journée 04, D3 - poule unique : match non joué suite arrêté municipal sur le stade de ST Brice Sur Vienne. De ce fait, la rencontre **ST BRICE SUR VIENNE S.C. (1) – LE DORAT U.S (1)** prévue le 8/12/2024 sur le stade de St Brice sur Vienne à 10H15 est annulée et **reportée au 26/01/2025 à 10H15** au stade de St Brice Sur Vienne.

**Match N°53182.1.** Journée 05 ,D3- poule unique : suite à l'entente entre les clubs, la rencontre **SEREILHAC S.C. (1) - ENTENTE FOOT SUD-FEYTIAT-LE PALAIS (1)** prévue initialement le 15/12/2024 à 10H15 sur le stade de Séreilhac **est inversée.**

**Match aller le 15/12/2024 à 10H15 sur le stade du Palais**

**Match retour le 23/03/2025 à 10H15 sur le stade de Séreilhac.**



# **POLE COMPÉTITIONS** **PROCÈS – VERBAL** **COMMISSION FÉMININES - FÉMINISATION –** **DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ**

**Si des rencontres du week-end 14 et 15 décembre 2024 devaient être reportées, elles seront obligatoirement remises le week-end du 4 et 5 Janvier 2025.**

## Commission technique

Ci-dessous, veuillez trouver le courrier de la commission technique qui a été envoyé aux clubs :

Bonjour, les fêtes de fin d'année approchent et également la clôture de différentes actions concernant le développement et l'animation des pratiques :

Une seule date à retenir le **15 DECEMBRE 2024 clôture des inscriptions/Candidatures à :**

- **Inscription à l'Opération TOUTES FOOT – Tous les clubs peuvent participer (féminins et autres)** Tous les clubs participants recevront 300€ en bon d'achat NIKE.  
[https://rb.fff.fr/jcms/app01\\_3357312/toutes-foot-saison-3](https://rb.fff.fr/jcms/app01_3357312/toutes-foot-saison-3)  
[Tuto Portail Clubs](#)
- **Déclaration d'une pratique loisir dans votre club – foot en marchant, foot à 11/8, vétérans, etc ...**  
[Réseau Bleu - Foot Loisir / Foot Santé : Tout savoir pour 2024/2025](#)
- **Dépôt de candidature du LABEL JEUNES**, l'autodiagnostic ne suffit pas, il faut déposer la candidature.
- **Dépôt de candidature du LABEL E.F.F. :** nous souhaiterions que tous les clubs qui disposent au moins d'une équipe, U6F à U19F, candidatent à ce label, l'autodiagnostic ne suffit pas, il faut déposer la candidature.

**Les dossiers d'inscription sont à réaliser sur Footclubs, « Développer son club », puis :**

**Toutes Foot** et ou **Section Foot Loisir** et ou **Labellisation**

Vous pourrez même ici vous inscrire au **P.E.F.** et y déposer vos actions.

**Après cette date, il sera trop tard**

**Je me tiens à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches.**

**Bien à vous**

**Olivier DESPLAT**

**Conseiller Technique Départemental**



# POLE COMPÉTITIONS PROCÈS – VERBAL COMMISSION FÉMININES - FÉMINISATION – DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

## Interdistricts jeunes U18F-U15F-U13F

**Uniquement pour information car le championnat est géré par le district de la Corrèze.**

Fin de la phase de brassage pour les U15F à 8 et 11 et U13F

## Foot animation U11F-U9F-U7F

RAS

## Futsal catégories U11F-U13F-U15F-U18F et seniors F

Samedi 11 janvier 2025 pour les catégories U11F-U13F-U15F-U18F

Dimanche 12 janvier 2025 pour les seniors féminines.

Lieu : gymnase d'Isle.

Une seule équipe par club sauf pour les jeunes ou sera pris en compte le nombre d'équipes engagées en championnat.

**Ce challenge futsal est obligatoire pour les catégories U11F à U18F. Toute équipe absente sera considérée comme forfait et il sera fait application des pénalités financières comme le prévoit le règlement.**

L'engagement est libre pour les seniors féminines.

**La date limite des engagements le 15 décembre.**



# **POLE COMPÉTITIONS** **PROCÈS – VERBAL** **COMMISSION FÉMININES - FÉMINISATION –** **DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ**

## Coupes seniors

**Match Coupe du Limousin seniors à 11** .Tour de régularisation la rencontre **ORADOUR SUR VAYRES F.C.C. (1) RILHAC -RANCON CA . (1)**  
prévue initialement le 15/12/2024 à 14 H30 sur le stade des Chapelles à Oradour sur Vayres **est avancée à 12H30 après accord des deux clubs et sur le même stade .**

**Match Coupe du Limousin seniors à 11**, tour de régularisation : la rencontre **OCCITANE F.C. (1) BOSMIE-CHARROUX A.S.A . (1)**  
prévue initialement le 15/12/2024 à 14H30 sur le stade de Château-**Chervix se déroulera sur le stade du Pré Coudert à Meuzac toujours à 14H30.**

**Si des rencontres de la coupe du Limousin du week-end 14 et 15 décembre 2024 devaient être reportées, elles seront obligatoirement remises le week-end du 4 et 5 Janvier 2025.**

Tirage des différentes coupes lundi 16 décembre

## Journée féminines du samedi 8 mars 2025

Cette journée sera ouverte à toutes les catégories, des U6F au seniors.  
Pour les catégories U6F-U7F-U8F-U9F-U10F-U11F, seront conviées toutes les filles licenciées dans ces catégories même celles évoluant en mixité.

Nous prenons bonne note de la candidature du club de St Junien pour organiser cette journée et nous le remercions vivement. La commission technique et féminines a pris contact avec le club pour planifier une visite des installations et valider le cahier des charges.  
Cette visite c'est déroulée le 2 décembre en présence des membres de la commission technique et féminines.

Nous remercions le Président Alain Paulet ainsi que Monsieur Pascal Chabernaud Co-Président du Club de AS St Junien pour leurs accueil ,disponibilité et la qualité des installations proposées.  
Un retour sera fait prochainement par le CODIR du district auprès du club de St Junien.



# **POLE COMPÉTITIONS** **PROCÈS – VERBAL** **COMMISSION FÉMININES - FÉMINISATION –** **DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ**

## **Opération Toutes Foot saison 3**

Ouvert à tous les clubs qui ont des équipes féminines et à ceux qui souhaitent développer le foot féminin.

Opération organisée par la FFF en partenariat avec les ligues et districts.

Vous pouvez, par une simple action que vous mettez en place dans votre club, bénéficier de 300 € de dotation et cela peut aller jusqu'à 1800 € et 3300 € suivant votre classement ligue et FFF.

Suivez vos messageries officielles, vous allez recevoir de la fédération les liens et documents pour faire votre inscription et les modalités de participation.

Une information est mise en page d'accueil sur le site du District.

Les commissions féminines et technique sont à votre écoute pour vous aider dans cette démarche.

Un groupe de travail est mis en place pour gérer le Toutes Foot district. Ce groupe est constitué de Nathalie Macari, Noémie Rouhaut et Olivier Desplat.

## **Informations diverses**

Une réunion avec l'ensemble des clubs féminins est programmée le lundi 27 Janvier 2025 à 18H30 au district de la Haute-Vienne.

Une invitation avec l'ordre du jour vous sera envoyée après le 6 janvier 2025.

**Le président,**  
**Joël LEVEQUE**

**La secrétaire de séance,**  
**Guilhem LIOBET**